



BULLETIN D'INFORMATION SANITAIRE

HORTICULTURE - PEPINIERE Normandie

BIS n°12 – 17 août 2023

Actualités

Horticulture :

Pas d'observation sur ce BIS.

Pépinière :

● Ravageurs : vigilance sous abris sur les acariens et les chenilles.

● Maladies : vigilance sur les maladies fongiques : criblure, *Phytophthora sp*, plomb parasitaire et rouille.

Suivi de piégeage :

- *Duponchelia fovealis* : quelques captures.
- Pyrale du buis : le vol se termine.

Liens utiles :

- Note nationale biodiversité

Méthodes alternatives :

Des produits de biocontrôle existent.

Informations réglementaires

Lien site de la DGAL.

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	3	/	/	/	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
Pyrale du buis	3	5				

TABLE DES MATIERES

HORTICULTURE	2
PIEGEAGE	2
PEPINIERE	3
LES RAVAGEURS	3
PIEGEAGE	5
LES MALADIES	6
LIENS UTILES	8
METHODES ALTERNATIVES : DES PRODUITS DE BIOCONTROLE EXISTENT	8
INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	9

Météorologie

Les conditions chaudes actuelles vont se poursuivre ces prochains jours. Un risque d'orage et de pluie est annoncé pour cette fin de semaine avec un retour de conditions anticycloniques en début de semaine prochaine.



HORTICULTURE

PIEGEAGE

Duponchelia fovealis



Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen
Photo de droite : Adulte de *Duponchelia fovealis*
(ASTREDHOR SM)

Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 18 sur des cultures de plantes fleuries (principalement cyclamen et *Kalanchoe*) chez les 12 producteurs du réseau Normand.

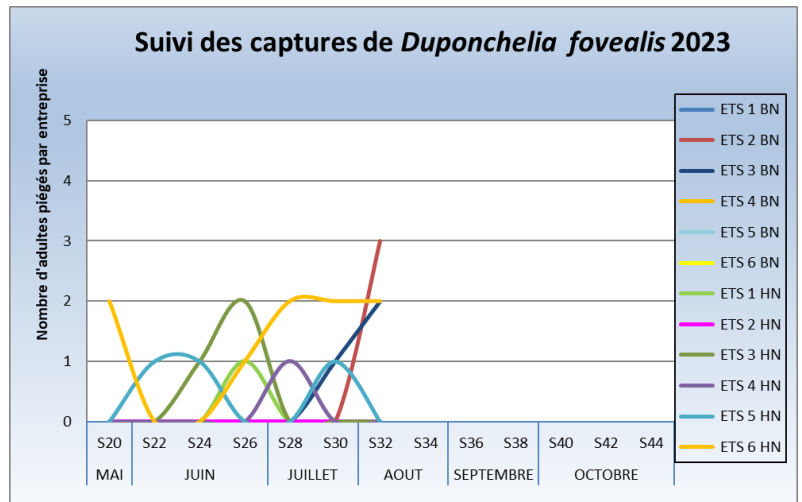
Les captures augmentent légèrement mais restent toujours faibles et variables selon les établissements : 7 papillons ont été piégés ces deux dernières semaines dans trois établissements avec respectivement 3 papillons dans l'Ets 2 BN, 2 papillons dans l'Ets 3 BN et 2 papillons dans l'Ets 6 HN.

L'Ets 2 BN n'avait pas encore piégé depuis la mise en place du piège.

Méthode de lutte et prophylaxie :

↳ Soyez vigilants lors d'introduction de plants dans les serres (nouvelle mise en culture ou végétaux de négoce).

Suivi des captures de *Duponchelia fovealis* 2023





PEPINIERE

LES RAVAGEURS

Acariens

- Phytoptes (2 établissements concernés) :

En extérieur, la présence de dégâts de phytoptes a été observée :

- *Eriophyes piri* sur poirier : attaque faible mais récente sur certaines variétés.
- *Eriophyes erineus* sur noyer.



Peu de risque

Evolution à suivre : les dégâts sont surtout esthétiques, seuls les jeunes sujets peuvent en souffrir considérablement.



Dégâts de phytoptes sur feuilles de noyer.

Chenilles

- Teignes (1 établissement concerné) :

Sous abri, des chenilles de la teigne du figuier (*Choreutis nemorana*) ont été observées. Les chenilles consomment l'épiderme des feuilles et tissent une toile dans laquelle elles se réfugient.



Dégâts, larve et adulte de la teigne du figuier



À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller, en cas de forte attaque, les dégâts déprécient la valeur commerciale des plantes.

Chrysomèles (1 établissement concerné)

La présence de la chrysomèle du peuplier, *Chrysomela populi* (œufs, larves et adultes) a été observée sur peuplier. En consommant les feuilles, les larves et les adultes peuvent les réduire à leurs nervures.



Peu de risque

Evolution à suivre : on compte 2 à 3 générations par an du printemps à l'automne. A surveiller uniquement sur les jeunes plants.



Oeufs, larve et adulte de *Chrysomela populi*



Gibiers (1 établissement concerné)

Différents dégâts de chevreuils ont été observés sur des arbres fruitiers (pommier et poirier) :

- Les troncs sont abîmés dus aux frottements des bois des chevreuils.
- Les pousses sont étêtées, les chevreuils se nourrissant de ces jeunes pousses.

Méthode de lutte et prophylaxie :

↳ Mise en place de grillage autour des plants, de clôtures autour de la parcelle ou pose de répulsifs.

Quels types de dégâts sont causés par les cervidés ? Source [ONF](#)

- 1- Le frottis du cerf et du chevreuil. Les mâles frottent leurs bois en croissance aux jeunes arbres et arrachent l'écorce, cassant parfois la tige.
- 2- L'abroustissement du cerf et du chevreuil. C'est-à-dire que l'animal consomme les bourgeons, les feuilles, les aiguilles ou les jeunes pousses des arbres à portée de dents.
- 3- L'écorçage des arbres. Les cerfs peuvent se nourrir de lambeaux d'écorce du tronc, notamment quand ils sont en sureffectifs.



1-Le frottis



2-L'abroustissement



3-L'écorçage

Comment identifier l'animal responsable de dégâts sur plants et arbres ?

Source [Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine](#)

- 1- Jeunes plants broutés :
 - si la blessure est mâchonnée, il s'agit de chevreuil ou de cerf,
 - si la coupure est nette, il s'agit de lapin ou de lièvre.
- 2- Tiges de 1 à 6 cm de diamètre écorcées :
 - par rongement (traces de dents), ces blessures sont en quasi-totalité occasionnées par le petit gibier (lapins, lièvres...),
 - par frottis (lambeaux d'écorce arrachés), ces dégâts sont causés par les cervidés mâles (cerfs et chevreuils) qui frottent les troncs avec leurs bois.
- 3- Tiges de 10 à 15 cm de diamètre écorcés : les responsables sont souvent les cerfs, qui prélèvent de grands morceaux d'écorce, qu'ils consomment ensuite.



Pucerons (2 établissements concernés)

- Cultures fruitières (2 établissements concernés) :

La présence de pucerons verts a été signalée sur pommier. Les attaques restent localisées à quelques plants mais des dégâts sont observés (développement de fumagine) sur les plants où les foyers sont importants.

Les auxiliaires sont nombreux dans les foyers : adultes et œufs de coccinelles.



À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions météo sont toujours favorables à leur développement.

Observez également la présence et l'action de la faune auxiliaire qui est bien présente et qui peut suffire à éradiquer les petits foyers.



Fumagine sur feuilles et branches de pommier

Tenthrede (1 établissement concerné)

- Némate du groseillier (Nematus ribesii) :

Des dégâts de tenthrede, appelé Némate du groseillier, ont été observés sur Ribes sp. Ces larves se développent le long du bord des feuilles qu'elles consomment. Elles sont très voraces et provoquent une importante défoliation en laissant seulement les nervures.



À surveiller !

Evolution à suivre : surveiller la présence de larves sur les jeunes sujets qui réduisent la croissance des plantes lors de fortes attaques.



Némate du groseillier

PIEGAGE

Pyrale du buis



Piège et adulte de Pyrale du buis

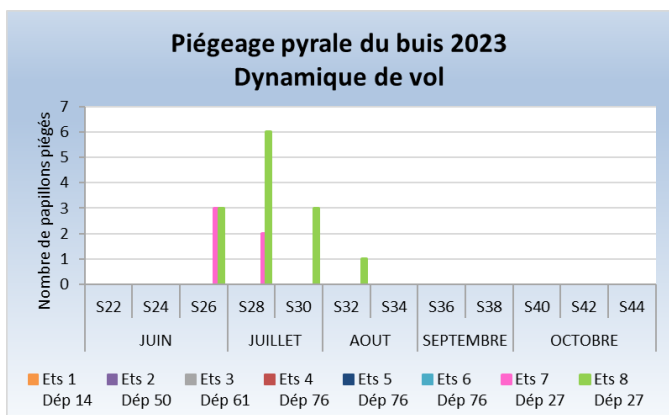
Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 20 chez 8 producteurs du réseau normand.

Un seul des deux établissements de l'Eure qui ont piégé les semaines précédentes, enregistre des captures à raison de 1 papillon.



À surveiller !

Evolution à suivre : le vol semble se terminer. Surveillez la présence de pontes et de jeunes chenilles dans vos buis.



Chenille de Pyrale du buis



LES MALADIES

Criblure (1 établissement concerné)

Observée sur laurier palme, la criblure appelée aussi "Maladie criblée", est une maladie cryptogamique causée par un champignon du genre *Coryneum*. Les feuilles sont criblées de taches brunes violacées qui se nécrosent et se perforent. L'attaque est importante sur cette culture.

Le *Coryneum* touche essentiellement les fruitiers à noyaux (pêcher, abricotier, prunier) mais aussi les Prunus d'ornement.

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : les attaques interviennent au printemps et en automne. L'excès de pluie en hiver va particulièrement favoriser le développement de cette maladie.



Maladie criblée sur laurier palme

Cylindrosporiose (1 établissement concerné)

Des attaques de cylindrosporiose sont observées sur cerisiers. Les taches de couleur rouge-violacée arrondies au contour irrégulier se rejoignent et forment des plages. Certaines feuilles jaunissent et tombent prématurément. Les feuilles mortes tombées au sol seront responsables des premières infections au printemps prochain.

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : ce champignon est favorisé par un temps humide et doux.

Entomosporiose (1 établissement concerné)

Des taches d'entomosporiose ont été observées sur cognassier et aubépine entraînant une chute prématurée des feuilles.

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : les conditions météo ont été favorables à son développement. Ce champignon est favorisé par un temps humide et des températures de 20°C.

Oïdium (1 établissement concerné)

En extérieur, des dégâts d'oïdium ont été signalés sur des scions de pommier.

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : les fréquentes averses n'ont pas été favorables à son développement. A surveiller avec le retour d'une météo favorable. Ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.




Dégât d'oïdium sur feuille d'amélanancier



Phytophthora (1 établissement concerné)

Sous abris, quelques dépérissements fongiques de type *Phytophthora* ont été observés sur une culture de *Choisya ternata*.

 **À surveiller !** Evolution à suivre : risque en cours (de mai à septembre).

Méthode de lutte et prophylaxie :


- ↳ Implantez la culture sur des parcelles ou des substrats bien drainés ou drainants et bien pourvus en matières organiques.
- ↳ Éliminez les plantes touchées afin d'éviter la propagation du champignon par les eaux de ruissellement.



Phytophthora spp

Plomb parasitaire (1 établissement concerné)

Des cas isolés de plomb parasitaire, *Chondrostereum purpureum*, ont été observés sur prunier.

 **À surveiller !** Evolution à suivre : la contamination a lieu surtout en automne après d'importantes précipitations.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Éliminez les sujets ou rameaux atteints afin d'éviter les fructifications du champignon sur le bois et ainsi favoriser sa transmission à des sujets sains.
- ↳ Désinfectez vos outils entre les sujets pendant les opérations culturales.



Plomb parasitaire



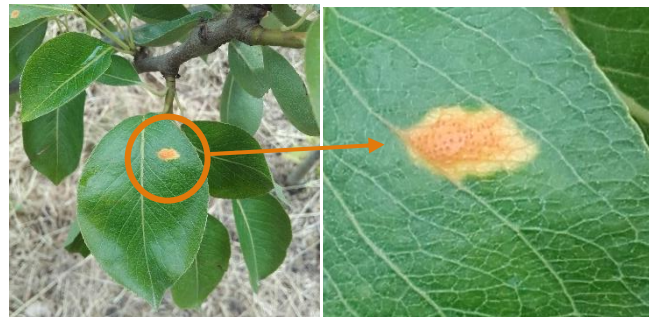
Le plomb parasitaire est classé ORNQ (organisme réglementé non de quarantaine) dans le règlement d'exécution 2019/2072.

Les plantes atteintes doivent être isolées et ne peuvent pas être mises en circulation.

Rouille (1 établissement concerné)

La rouille grillagée du poirier provoquée par le champignon *Gymnosporangium sabinae* a été observée sur quelques plants de poirier. Des taches orange parsemées de pustules noires apparaissent sur les feuilles.

Evolution à suivre : expression en cours. Plus tard, de petites excroissances verruqueuses laissant échapper des spores brun-jaunâtres apparaîtront à la face inférieure. Ce sont ces spores qui vont contaminer l'hôte secondaire, le genévrier.



Rouille grillagée sur poirier

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière



LIENS UTILES

Les notes nationales biodiversité :



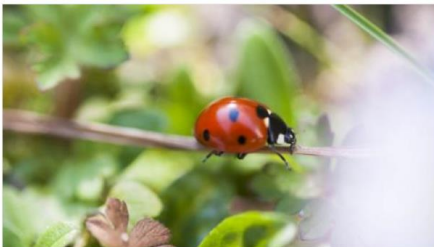
METHODES ALTERNATIVES : DES PRODUITS DE BIOCONTROLE EXISTENT



Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



20 janvier 2023 Dossier

Le biocontrôle, des solutions pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires conventionnels

Retrouvez toutes les informations sur le biocontrôle dans ce dossier.

<https://agriculture.gouv.fr/le-biocontrôle-des-solutions-pour-réduire-l'utilisation-des-produits-phytosanitaires-conventionnels>



INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouver différents articles sur le site de la DGAL (direction générale de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) :

<https://agriculture.gouv.fr/sante-et-protection-des-vegetaux>



Préserver la santé des plantes

Bien connaître l'état de santé des plantes en France permet d'anticiper et de les protéger. La menace liée aux espèces exotiques n'est pas une fatalité. Les étapes qui aboutissent à une invasion sont connues et il est possible d'éviter leur introduction et leur propagation grâce à des stratégies de surveillance adaptées à chaque filière.



Santé des végétaux en France : quelles sont les menaces et moyens de lutte ?

Chaque année, environ 1 500 interceptions de plantes, fruits et légumes aux frontières de l'Union européenne permettent d'éviter l'introduction d'organismes nuisibles (insectes, bactéries...) interdits. Production agricole, sécurité alimentaire, protection de l'environnement et du développement économique... Cette surveillance est fondamentale pour plusieurs aspects.



Plantes en danger : tous concernés

Bactéries, virus, insectes... Il existe de nombreuses menaces présentes sur le territoire français ou dans des pays limitrophes pouvant mettre en danger les plantes. Préserver la santé des végétaux est un enjeu crucial pour tous. Une campagne nationale de sensibilisation est déployée cet été afin que le grand public et les professionnels sachent identifier trois de ces organismes nuisibles.

Ce Bulletin d'Information Sanitaire a reçu un financement de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).

Il est consultable sur les sites de la DRAAF Normandie et de FREDON Normandie.

Le BIS est rédigé grâce aux observations d'Astredhor SM, du lycée horticole de Coutances, des jardins suspendus de la ville du Havre et de FREDON Normandie. Il est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Animatrice et rédactrice : Béatrice REAUTE, FREDON Normandie

Pour vous abonner : beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière.